

MODALITES DE SOUSCRIPTION

Compte Titres

- Tous nos fonds sont investissables via votre Compte Titres.
- Avant toute souscription dans un de nos fonds, nous vous recommandons de lire le Document d'Information Clé de l'Investisseur (DICI) qui vous a été remis.
Ce document est également téléchargeable sur notre site
- Veillez transmettre à votre intermédiaire financier habituel un ordre de souscription soit en nominal (montant en devise), soit en nombre de parts sur le code ISIN qui correspond au fonds dans lequel vous souhaitez investir :

	ISIN	Description	Indicateur de risque	Devise	Minimum investissements	Liquidité	Frais entrée/sortie
Laffitte Risk Arbitrage EUR-I	LU1602251818	Fonds Arbitrage de Décote de Fusions	①②③④⑤⑥⑦	EUR	150.000 EUR	Quotidienne	Néant
Laffitte Risk Arbitrage EUR-L	LU2112746206	Fonds Arbitrage de Décote de Fusions	①②③④⑤⑥⑦	EUR	10.000.000 EUR	Quotidienne	Néant
Laffitte Risk Arbitrage EUR-A	LU1602252113	Fonds Arbitrage de Décote de Fusions	①②③④⑤⑥⑦	EUR	1.000 EUR	Quotidienne	Néant
Laffitte ESG Dividend I EUR	LU1987179592	Fonds Actions Europe ESG	①②③④⑤⑥⑦	EUR	150.000 EUR	Quotidienne	Néant
Laffitte ESG Dividend E EUR	LU2112746628	Fonds Actions Europe ESG	①②③④⑤⑥⑦	EUR	10.000 EUR	Quotidienne	Néant
Laffitte ESG Dividend R EUR	LU1987179162	Fonds Actions Europe ESG	①②③④⑤⑥⑦	EUR	1.000 EUR	Quotidienne	Néant

- Votre intermédiaire transmettra votre ordre de souscription auprès du dépositaire du fonds :

CACEIS Bank, Luxembourg Branch
Fund Distribution Services - Investor Services Team
5, Allée Scheffer L-2520 Luxembourg
Adresse Postale : BP 1104 L-1011 Luxembourg
Tél. +352 47 67 5999 - Fax +352 47 67 70 37
FDS-Investor-Services@caceis.com

- Les ordres de souscription peuvent être transmis à tout moment.
Pour les fonds Laffitte Risk Arbitrage, Laffitte Diversified Return et Laffitte ESG Dividend, ils sont centralisés tous les jours avant 11.00.
Pour le fonds Laffitte Dynamic Strategies ils sont centralisés tous les jeudis avant 16.00.

Les ordres sont exécutés sur la valeur liquidative du jour ouvré J suivant. Le règlement-livraison intervient en J+2.

- Les ordres de rachat peuvent être transmis à tout moment.
Pour les fonds Laffitte Risk Arbitrage, Laffitte Diversified Return et Laffitte ESG Dividend, ils sont centralisés tous les jours avant 11.00.
Pour le fonds Laffitte Dynamic Strategies ils sont centralisés tous les jeudis avant 16.00.

Les ordres sont exécutés sur la valeur liquidative du jour ouvré J suivant. Le règlement-livraison intervient en J+2.

- Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter notre équipe commerciale au +33.1.55.04.79.30 ou envoyer un courriel à : sales@laffittecapital.com.